

[Le Web](#)[Les vidéos](#)

ROBERT GELLI, FRANCOIS HOLLANDE, VIE HUMAINE

CABINET NOIR OU PAS CABINET NOIR ?

Durant la campagne électorale François Fillon a dénoncé à plusieurs reprises un « cabinet noir » à l'Elysée, obligeant le chef de l'Etat et trois hauts magistrats, dont Robert Gelli, à réagir. Tous les médias ont rapporté ces événements.

Robert Gelli, magistrat qui fut directeur des affaires criminelles et des grâces de septembre 2014 jusqu'à ces derniers jours, avait succédé à Marie-Suzanne Le Quéau en poste de juillet 2012 à septembre 2014. Robert Gelli a discrètement quitté la Chancellerie avant le départ de Hollande. Hier a eu lieu l'audience d'installation de l'intéressé comme procureur général près la cour d'appel d'Aix-en-Provence, qui intègre l'agglomération marseillaise (c'est la seconde plus importante juridiction d'appel française par le nombre d'affaires enrôlées).

Peut-on envisager une collusion entre Hollande et quelques magistrats, en premier lieu Robert Gelli, dans des affaires « sensibles » ? Pour ma part je me contente de livrer certains faits. Dans des dossiers où les morts se comptent par centaines. Chacun jugera.

Dans la suite du présent PDF des faits sont présentés par ordre chronologique, avec notamment à partir de la page 9, un récent message du 1^{er} mai 2017 à Ariane Amson, conseillère « Justice et victimes » du chef de l'Etat. En fin d'exposé, page 20, figure un lien vers une bibliothèque qui livre tous les documents sur ces affaires. Ce sont les plus récents et les plus « figiolés ».

Par un courriel du 26 novembre 2014 j'avais porté à la connaissance du président du tribunal de grande instance (TGI) de Paris, Jean-Michel Hayat, un document d'une page au format PDF, limpide, en indiquant en outre un lien vers une page Web présentant des documents sans appel sur le fait que les familles de victimes, parties civiles dans l'enquête sur le drame du vol AF447 Rio-Paris, étaient bernées.

Le 10 décembre 2014 j'ai à nouveau écrit à Jean-Michel Hayat. J'ai rappelé que des parties civiles étaient tenues dans l'ignorance absolue du déroulement de la procédure depuis deux ans, avec quelques précisions sur ce point. J'ai ajouté : « *Elles sont donc dans l'incapacité de former des demandes utiles au regard des faits et des documents en leur possession. Les droits des parties civiles sont bafoués. Le code de procédure pénale est violé.* »

Le président du TGI m'a répondu le jour même, m'informant qu'il transmettait au magistrat instructeur pour qu'une réponse me soit apportée. Il a ajouté : « *... je veillerai à ce qu'il vous soit répondu* ».

En page suivante figure la saisie écran de l'échange de courriels.

.J...

ECHANGE DE COURRIELS DU 10 DECEMBRE 2014 AVEC LE PRESIDENT DU TGI DE PARIS

Actualités Sport Finance Style People Cinéma Météo Questions/Réponses Flickr Mobile Plus v

Tous v Rechercher Recherche dans les mails Rechercher sur le Web Accueil norbert

RE: Drame du vol Air I v

Archiver Déplacer v Supprimer Spam v Plus v

RE: Drame du vol Air France AF447 Rio-Paris Personnes


HAYAT Jean-Michel <Jean-Michel.Hayat@justice.fr> 12/10/14 à 9:13 PM
À norbert jacquet

Monsieur,

a la lecture de votre courrier électronique, je prends acte de votre désarroi.
Je transfère votre mail avec ma réponse au magistrat instructeur en charge de ce dossier pour qu'une réponse vous soit apportée, afin que vous n'ayez pas la perception d'être tenu dans l'ignorance.
Je crois devoir vous préciser par ailleurs, que le président du TGI n'a aucunement accès à la procédure d'information qui est couverte par le secret.

En revanche, je veillerai à ce qu'il vous soit répondu.

je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

 Jean-Michel HAYAT
Président
Tribunal de grande instance de Paris
4 boulevard du Palais
75055 Paris Cedex 01
Tel : 01 44 32 61 30

De : norbert jacquet [mailto:norbertjacquet@yahoo.fr]
Envoyé : mercredi 10 décembre 2014 09:36
À : HAYAT Jean-Michel
Objet : Drame du vol Air France AF447 Rio-Paris

Instruction ouverte pour homicides involontaires (accident Airbus Rio-Paris, 1er juin 2009)
N° Parquet : 09.154.0822/1
N° Instruction : 2369/09/52

A l'attention de Monsieur Jean-Michel Hayat, Président du Tribunal de grande instance de Paris

Monsieur le Président,

Des parties civiles dans l'instruction pénale ouverte à la suite de l'accident de l'Airbus Rio-Paris, ayant pour avocat Maître Thibault de Montbrial, ne sont plus informées du déroulement de la procédure en violation du code de procédure pénale. Depuis deux ans elles sont tenues dans l'ignorance. Ces parties civiles ne disposent que des informations partielles et contradictoires délivrées par les médias. Elles ont pu lire que le dossier aurait été soumis à la Chambre de l'instruction de la Cour d'appel de Paris. Selon d'autres informations parues dans les médias, l'instruction serait close depuis les premiers jours de juillet. Ces parties civiles n'en savent pas plus. Elles sont donc dans l'incapacité de former des demandes utiles au regard des faits et des documents en leur possession. Les droits des parties civiles sont bafoués. Le code de procédure pénale est violé.

Je crois donc devoir rappeler les documents que j'ai portés à votre connaissance, relatifs à cette tragédie, et les conclusions qui en découlent.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Norbert Jacquet

/...

COURRIEL ENVOYÉ LE 10 MAI 2016 À DIVERS ACTEURS DE LA JUSTICE

Objet : « *J'ai écrit au chef de l'Etat (Airbus, accident AF447, sécurité aérienne)* »

(voir en page suivante la capture d'écran et deux réponses automatiques)

Le fichier PDF joint à ce courriel est disponible sur le Web (6 pages - 302 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/airbus-information-au-president-hollande-norbert-jacquet-7-mai-2016.pdf>

De : norbert jacquet <norbertjacquet@yahoo.fr>

À : "robert.gelli@justice.gouv.fr" <robert.gelli@justice.gouv.fr>

Cc : "chantal.arens@justice.fr" <chantal.arens@justice.fr>; "catherine.champrenault@justice.fr" <catherine.champrenault@justice.fr>; HAYAT Jean-Michel <jean-michel.hayat@justice.fr>; MOLINS François <francois.molins@justice.fr>; DEGERMANN Véronique <veronique.degermann@justice.fr>; PORTERIE Frédérique <frederique.porterie@justice.fr>; COQUENTIN Jean-Marc <jean-marc.coquentin@justice.fr>; QUINTARD Jean <jean.quintard@justice.fr>; "jean-pierre.bonthoux@justice.fr" <jean-pierre.bonthoux@justice.fr>; "andre.paccalin@justice.fr" <andre.paccalin@justice.fr>

Envoyé le : Mardi 10 mai 2016 11h50

Objet : J'ai écrit au chef de l'Etat (Airbus, accident AF447, sécurité aérienne)

A l'attention de Monsieur **Robert Gelli**, Directeur des affaires criminelles et des grâces,
Copie à Mesdames et Messieurs :

- **Chantal Arens**, Première Présidente de la Cour d'appel de Paris,
- **Catherine Champrenault**, Procureure générale près la Cour d'appel de Paris,
- **Jean-Michel Hayat**, Président du Tribunal de grande instance de Paris,
- **François Molins**, Procureur de la République près le TGI de Paris
- **Véronique Degermann, Frédérique Porterie, Jean-Marc Coquentin, Jean Quintard, Jean-Pierre Bonthoux, André Paccalin**, procureurs adjoints (TGI Paris).

Instruction pénale pour homicides involontaires, accident du vol Rio-Paris (TGI Paris)

N° Parquet : 09.154.0822/1

N° Instruction : 2369/09/52

PJ (PDF - 302 Ko) : "airbus-information-au-president-hollande-norbert-jacquet-7-mai-2016.pdf"

Monsieur le Directeur,

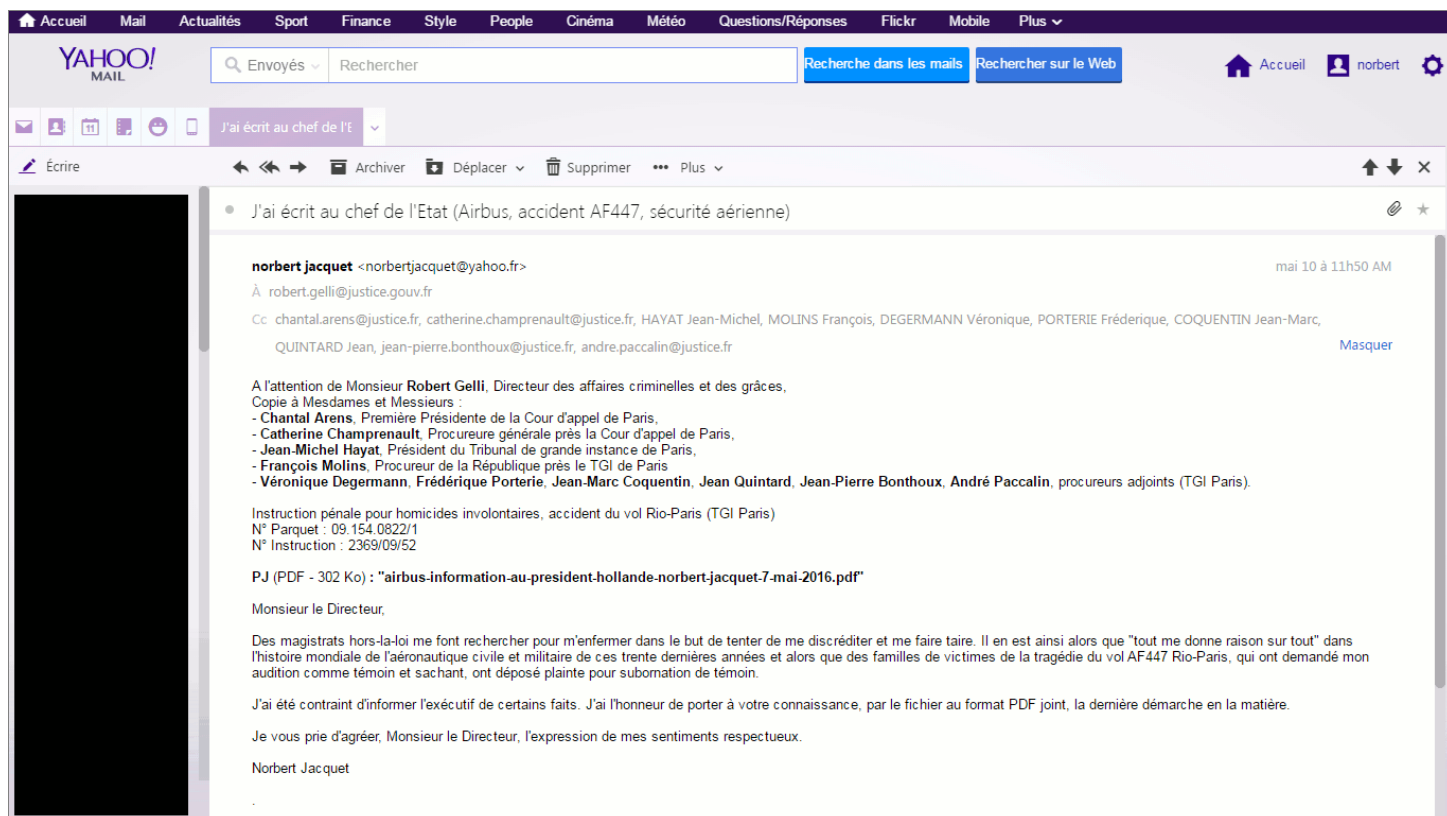
Des magistrats hors-la-loi me font rechercher pour m'enfermer dans le but de tenter de me discréditer et me faire taire. Il en est ainsi alors que "tout me donne raison sur tout" dans l'histoire mondiale de l'aéronautique civile et militaire de ces trente dernières années et alors que des familles de victimes de la tragédie du vol AF447 Rio-Paris, qui ont demandé mon audition comme témoin et sachant, ont déposé plainte pour subornation de témoin.

J'ai été contraint d'informer l'exécutif de certains faits. J'ai l'honneur de porter à votre connaissance, par le fichier au format PDF joint, la dernière démarche en la matière.

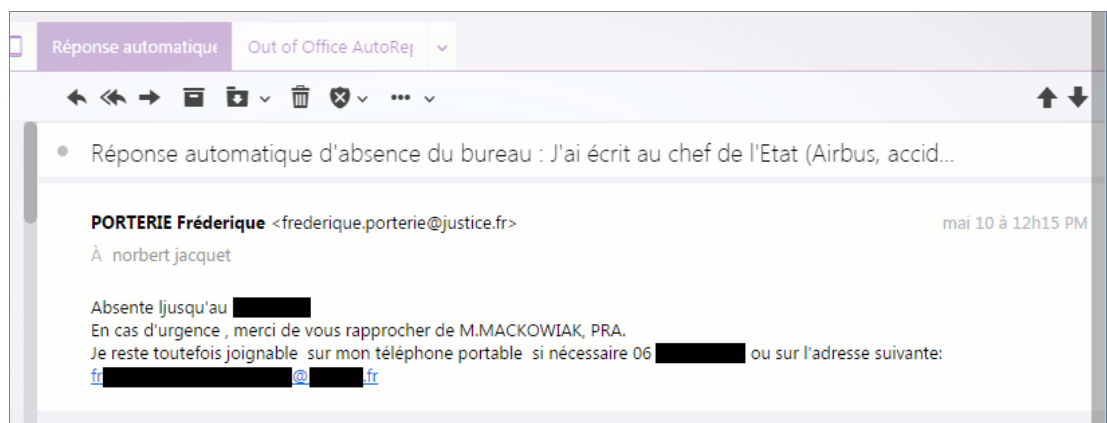
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments respectueux.

Norbert Jacquet

Capture d'écran du courriel du 10 mai 2016 (et deux réponses automatiques) :



Deux réponses automatiques qui confirment l'envoi :



/...

COURRIEL ENVOYÉ LE 10 JUIN 2016 À DIVERS ACTEURS DE LA JUSTICE

Objet : « *J'ai écrit au chef de l'Etat (grève des pilotes, familles de victimes AF447)* »

(voir en page suivante la capture d'écran et une réponse automatique)

Le fichier PDF joint à ce courriel est disponible sur le Web (6 pages - 305 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/francois-hollande-af447-greve-des-pilotes-norbert-jacquet-5-juin-2016.pdf>

De : norbert jacquet <norbertjacquet@yahoo.fr>

À : "robert.gelli@justice.gouv.fr" <robert.gelli@justice.gouv.fr>

Cc : "chantal.arens@justice.fr" <chantal.arens@justice.fr>; "catherine.champrenault@justice.fr" <catherine.champrenault@justice.fr>; HAYAT Jean-Michel <jean-michel.hayat@justice.fr>; MOLINS François <francois.molins@justice.fr>; DEGERMANN Véronique <veronique.degermann@justice.fr>; PORTERIE Frédérique <frederique.porterie@justice.fr>; COQUENTIN Jean-Marc <jean-marc.coquentin@justice.fr>; QUINTARD Jean <jean.quintard@justice.fr>; "jean-pierre.bonthoux@justice.fr" <jean-pierre.bonthoux@justice.fr>; "andre.paccalin@justice.fr" <andre.paccalin@justice.fr>

Envoyé le : Vendredi 10 juin 2016 10h12

Objet : J'ai écrit au chef de l'Etat (grève des pilotes, familles de victimes AF447)

A l'attention de Monsieur **Robert Gelli**, Directeur des affaires criminelles et des grâces,
Copie à Mesdames et Messieurs :

- **Chantal Arens**, Première Présidente de la Cour d'appel de Paris,
- **Catherine Champrenault**, Procureure générale près la Cour d'appel de Paris,
- **Jean-Michel Hayat**, Président du Tribunal de grande instance de Paris,
- **François Molins**, Procureur de la République près le TGI de Paris
- **Véronique Degermann, Frédérique Porterie, Jean-Marc Coquentin, Jean Quintard, Jean-Pierre Bonthoux, André Paccalin**, procureurs adjoints (TGI Paris).

Instruction pénale pour homicides involontaires, accident du vol Rio-Paris (TGI Paris)

N° Parquet : 09.154.0822/1

N° Instruction : 2369/09/52

PJ (PDF - 305 Ko) : "francois-hollande-af447-greve-des-pilotes-norbert-jacquet-5-juin-2016.pdf"

Monsieur le Directeur,

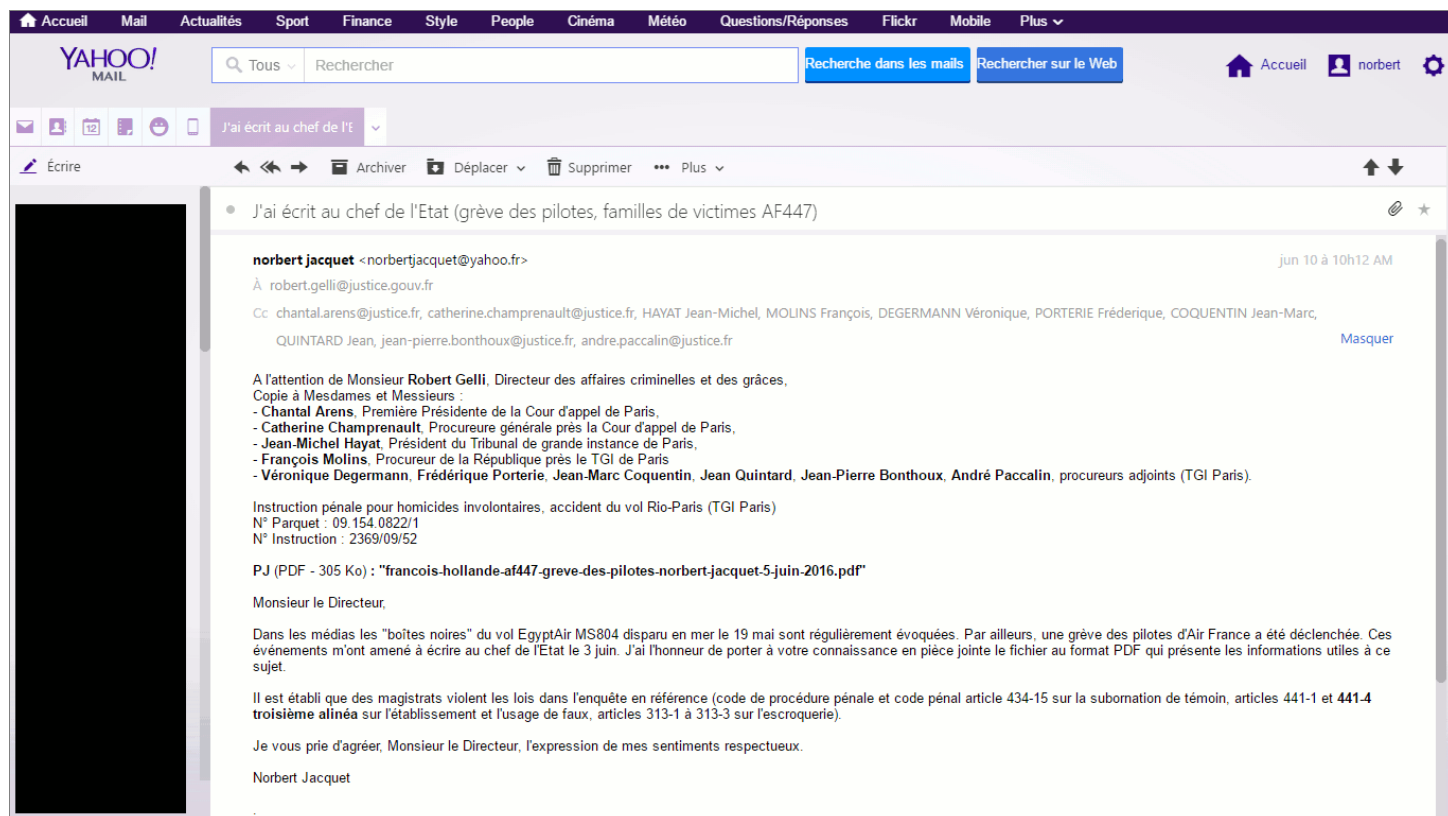
Dans les médias les "boîtes noires" du vol EgyptAir MS804 disparu en mer le 19 mai sont régulièrement évoquées. Par ailleurs, une grève des pilotes d'Air France a été déclenchée. Ces événements m'ont amené à écrire au chef de l'Etat le 3 juin. J'ai l'honneur de porter à votre connaissance en pièce jointe le fichier au format PDF qui présente les informations utiles à ce sujet.

Il est établi que des magistrats violent les lois dans l'enquête en référence (code de procédure pénale et code pénal article 434-15 sur la subornation de témoin, articles 441-1 et **441-4 troisième alinéa** sur l'établissement et l'usage de faux, articles 313-1 à 313-3 sur l'escroquerie).

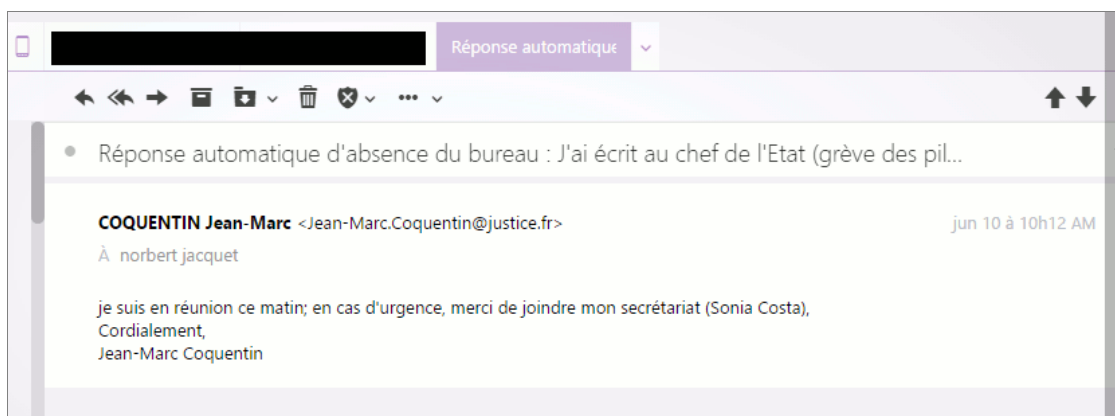
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments respectueux.

Norbert Jacquet

Capture d'écran du courriel du **10 juin 2016** (et une réponse automatique) :



Réponse automatique qui confirme l'envoi :



./...

VIE HUMAINE : DES LIENS ETROITS ENTRE HOLLANDE ET LA JUSTICE



Palais de justice de Paris, 12 novembre 2016

Sous la conduite de Françoise Champrenault, procureure générale de Paris (cour d'appel), et de François Molins, procureur près le TGI de Paris, le chef de l'Etat, accompagné de Juliette Méadel, s'est rendu au palais de justice de Paris dans l'après-midi du 12 novembre 2016. Pour parler de **la vie humaine**. Les attentats.



Le lendemain, accompagné du procureur près le TGI de Paris (à droite sur la photo ci-dessous), le chef de l'Etat a présidé les cérémonies en hommage aux victimes des attentats du 13 novembre 2015.

13 novembre 2016 : cérémonie en hommage aux victimes des attentats



A QUOI JOUE HOLLANDE ?

Au vu de ce qui figure en page précédente, on s'interroge. Et les familles de victimes de crashes aériens ? La sécurité aérienne ? On s'interroge plus encore quand on voit à quoi peut se livrer Hollande dans d'autres nombreuses affaires.

Un exemple. A la suite d'une interpellation « musclée » effectuée par la police à Aulnay-sous-Bois le 2 février 2017, le président de la République est intervenu le 7 février depuis le tribunal de Pontoise, déclarant entre autres que « *la justice protège les citoyens* » y compris quand « *la police est en cause* » (1) (2).

Il s'est ensuite rendu au chevet de Théo. Dans une nouvelle déclaration publique il a quelque peu oublié la présomption d'innocence dont les policiers, comme tous les citoyens, doivent bénéficier et il a indiqué à la justice la voie à suivre, multipliant des propos tels que « *la justice a été saisie [...] elle ira jusqu'au bout [...] il faut lui faire confiance* » (3) (4).



Hollande avec Théo le 7 février 2016

Et la sécurité aérienne ? Les vies perdues par centaines dans des crashes aériens ? Les familles de victimes qui sont escroquées au sens du code pénal et sciemment détruites à petit feu ?

A quoi joue Hollande ? On en trouve plus dans un PDF disponible en ligne (21 pages - 986 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/a-quoi-joue-hollande-norbert-jacquet-27-avril-2017.pdf>

(1) <http://www.europe1.fr/politique/aulnay-sous-bois-la-justice-protège-les-citoyens-même-si-la-police-est-impliquée-souligne-hollande-2971799>

(2) <http://www.francesoir.fr/societe-faits-divers/aulnay-sous-bois-la-justice-protège-les-citoyens-assure-hollande-theo-interpellation-policier-mis-en-examen-pour-viol-violences-volontaires-en-r%C3%A9union>

(3) <http://www.public.fr/News/Francois-Hollande-s-est-rendu-au-chevet-de-Theo-le-jeune-homme-agresse-et-viole-par-4-policiers-1284122>

(4) <http://actu.orange.fr/france/hollande-au-chevet-de-theo-a-l-hopital-d-aulnay-sous-bois-magic-CNT000000CDtJ3.html>

MESSAGE DU 1^{ER} MAI 2017 A ARIANE AMSON

Conseillère « Justice et victimes » de Hollande

(pages 9 à 20 du présent PDF)



Ariane Amson

Ariane Amson, magistrate, est depuis peu conseillère « Justice et victimes » du chef de l'Etat. Je lui ai écrit le 1^{er} mai 2017 à 10 heures du matin (heure de Paris). Les pages 10 à 14 suivantes présentent les captures d'écran de la procédure. Les pages 15 à 20 reprennent, par précaution, le contenu du fichier dont l'adresse URL lui a été indiquée.

En raison des interventions en France auprès des personnes susceptibles d'être en relation avec moi, j'ai indiqué « SANS ADRESSE EN FRANCE ».

En effet, il y a peu encore, des magistrats, notamment la juge parisienne Gaëlle Beuf, envoyaient la police chez diverses personnes supposées me connaître et savoir où me trouver, avec mandat d'amener, perquisitions... Ces actions, qui ont aussi pour objet de tenter de « faire le vide » autour de moi en intimidant et en écœurant mes connaissances, mes amis, ma famille, sont indignes d'une démocratie.

Aux dernières nouvelles, rien n'a changé malgré le renouvellement régulier d'une plainte pour subornation de témoin émanant d'une partie civile dans l'enquête sur le crash du vol AF447 Rio-Paris, en relation avec d'autres familles de victimes.

Mon audition comme témoin et sachant avait en effet été demandée dès l'été 2011 à la juge d'instruction en charge de l'enquête sur ce drame. La plainte pour subornation de témoin, régulièrement renouvelée, a été déposée en janvier 2013. Elle a encore été renouvelée au début du mois de février 2016 par recommandé avec AR adressé à François Molins, procureur de Paris.

./...

Ci-dessous le formulaire présenté par la page ad hoc du portail de l'Elysée (<http://www.elysee.fr/ecrire-au-president-de-la-republique/>) avec le texte envoyé.

Le lien figurant dans le message est : <http://jacno.com/prov/en-attente-v8-norbert-jacquet-27-avril-2017.pdf>

Madame Monsieur

Nom : JACQUET

Prénom : Norbert

Vos coordonnées :

Adresse électronique * : norbertjacquet@yahoo.fr

Ressaisir votre adresse électronique * : norbertjacquet@yahoo.fr

N° et voie * : SANS ADRESSE EN FRANCE

Complément d'adresse :

Code postal * : 00000

Ville * : XXXXX

Pays * : FRANCE

Vous écrivez à titre * :

Professionnel

Votre message * :

A l'attention de Madame Ariane Amson, Conseillère Justice et victimes

Madame,

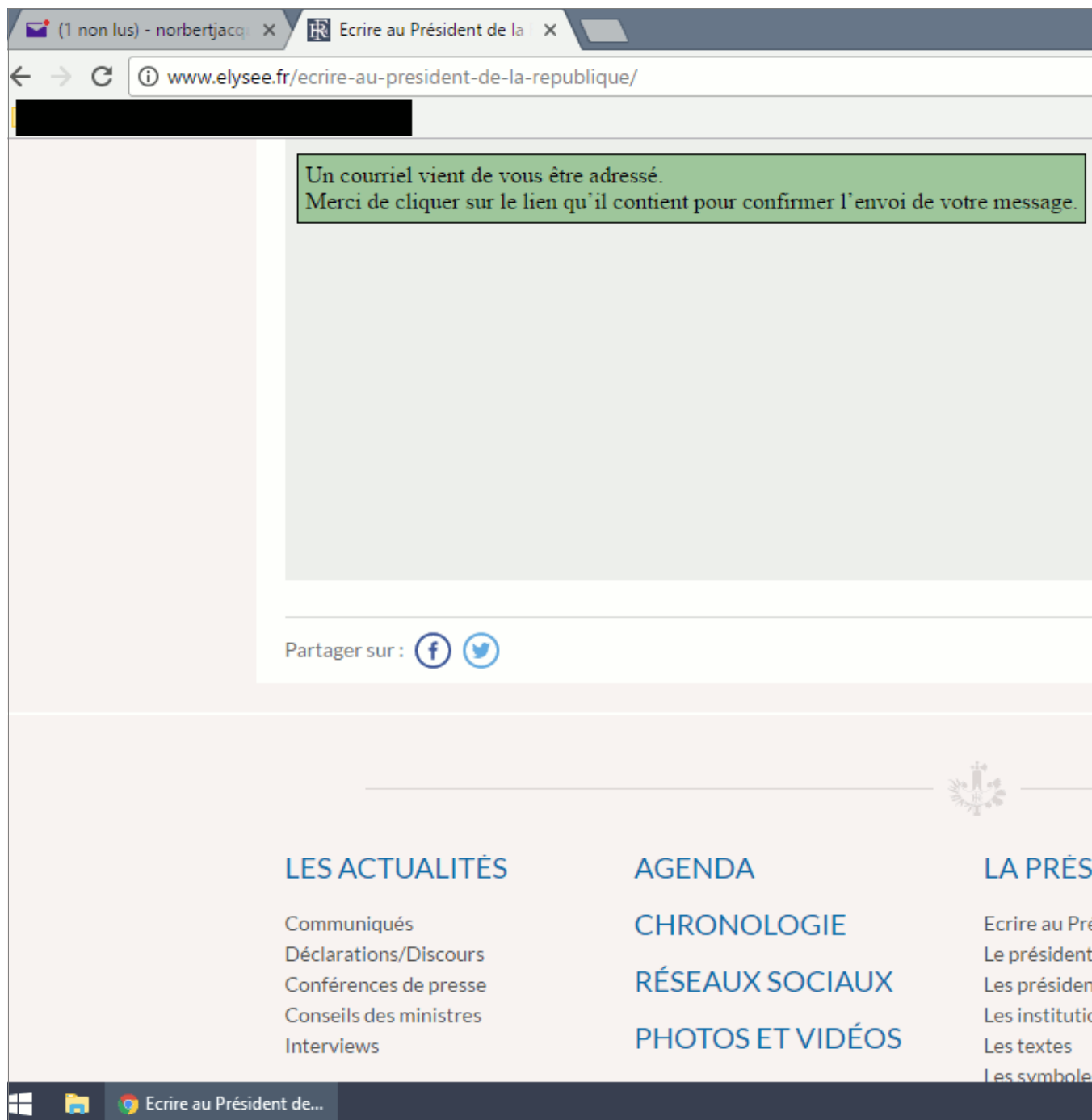
Des enquêtes sur des accidents aériens sont mensongères. Les familles de victimes sont détruites à petit feu. Des vies humaines sont inutilement en danger, par centaines. Monsieur Jean-Michel Hayat, Président du tribunal de Paris, a pris des engagements auprès de moi, qui sont restés lettre morte. L'échange de courriels et d'autres informations sont présentés dans un fichier au format PDF disponible en ligne (6 pages, 358 Ko) :

- <http://jacno.com/prov/en-attente-v8-norbert-jacquet-27-avril-2017.pdf>

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma haute considération.

./...

Après envoi, cette réponse est apparue :



./...

Courriel qui m'a été envoyé pour procéder à la confirmation (il apparaît que dans le message reçu par la Présidence le lien « <http://jacno.com/prov/en-attente-v8-norbert-jacquet-27-avril-2017.pdf> » est actif) :

altés Sport Finance Style People Cinéma Météo Questions/Réponses Flickr Mobile Plus ▾

Rechercher Recherche Mail Recherche Web Accueil norbert

Validation message au

Archiver Déplacer Supprimer Spam Plus

Validation message au Président

no-reply@elysee.fr mai 1 à 10h00 AM
À norbertjacquet@yahoo.fr

Madame, Monsieur,

Nous vous informons de la bonne réception de votre message.
Toutefois, pour que l'envoi à la Présidence de la République soit effectif, vous devez cliquer sur le lien suivant : http://ecrire.elysee.fr/validation_mail/8be7d1f6bd463b093af237d2208090f5
Sans confirmation de votre part, le message posté sur le site sera effacé sous 72 heures.

L'outil Ecrire au Président
Présidence de la République

=====

Voici, pour votre information, le contenu du message que vous avez saisi (validation impérative via le lien ci-dessus) :

Votre identité :
Monsieur
JACQUET
Norbert

Vos coordonnées :

SANS ADRESSE EN FRANCE
00000 XXXXX
France

Vous écrivez à titre :
Professionnel

Votre message :
A l'attention de Madame Ariane Amson, Conseillère Justice et victimes

Madame,

Des enquêtes sur des accidents aériens sont mensongères. Les familles de victimes sont détruites à petit feu. Des vies humaines sont inutilement en danger, par centaines. Monsieur Jean-Michel Hayat, Président du tribunal de Paris, a pris des engagements auprès de moi, qui sont restés lettre morte. L'échange de courriels et d'autres informations sont présentés dans un fichier au format PDF disponible en ligne (6 pages, 358 Ko) :

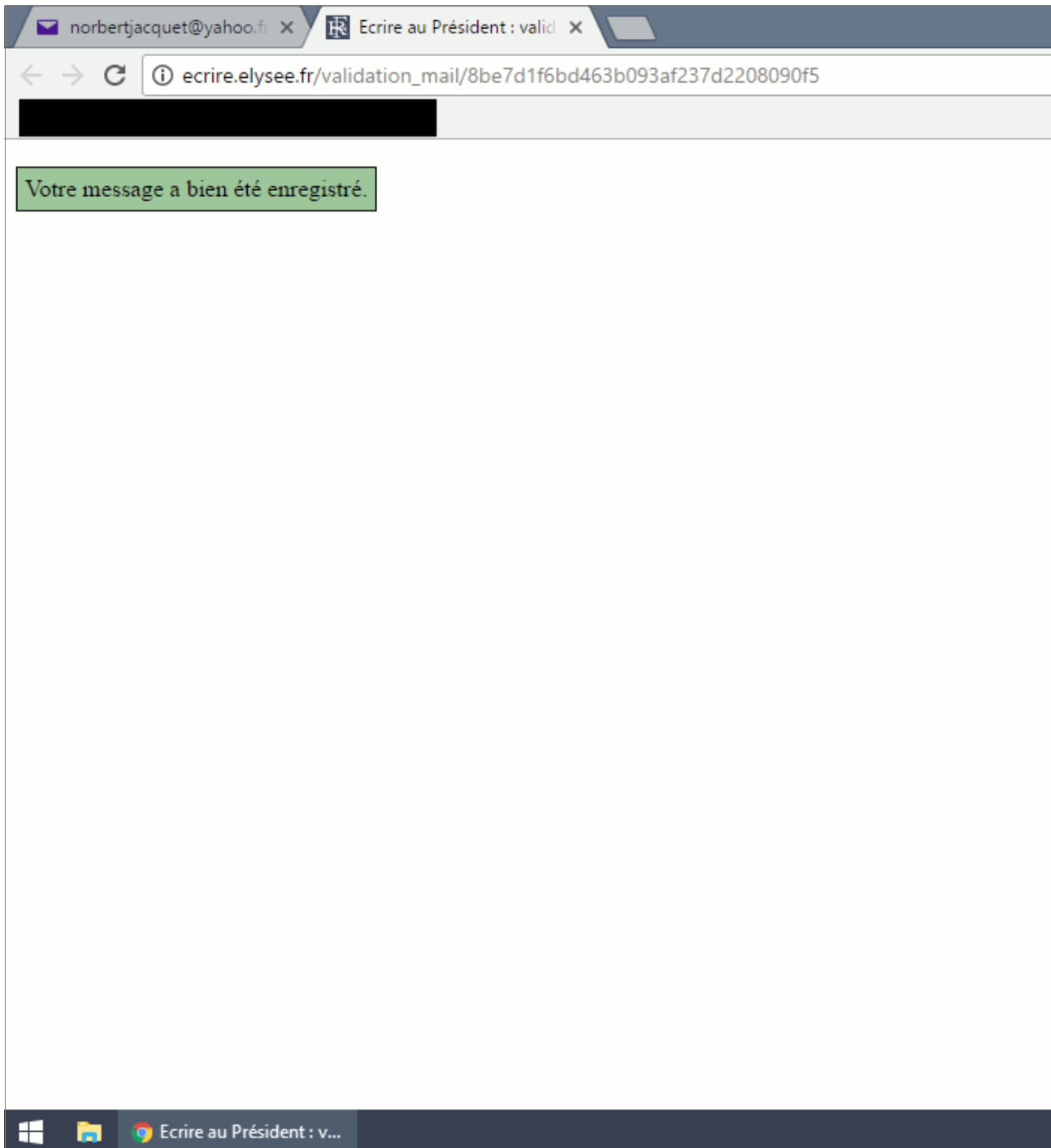
- <http://jacno.com/prov/en-attente-v8-norbert-jacquet-27-avril-2017.pdf>

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma haute considération.

Norbert Jacquet

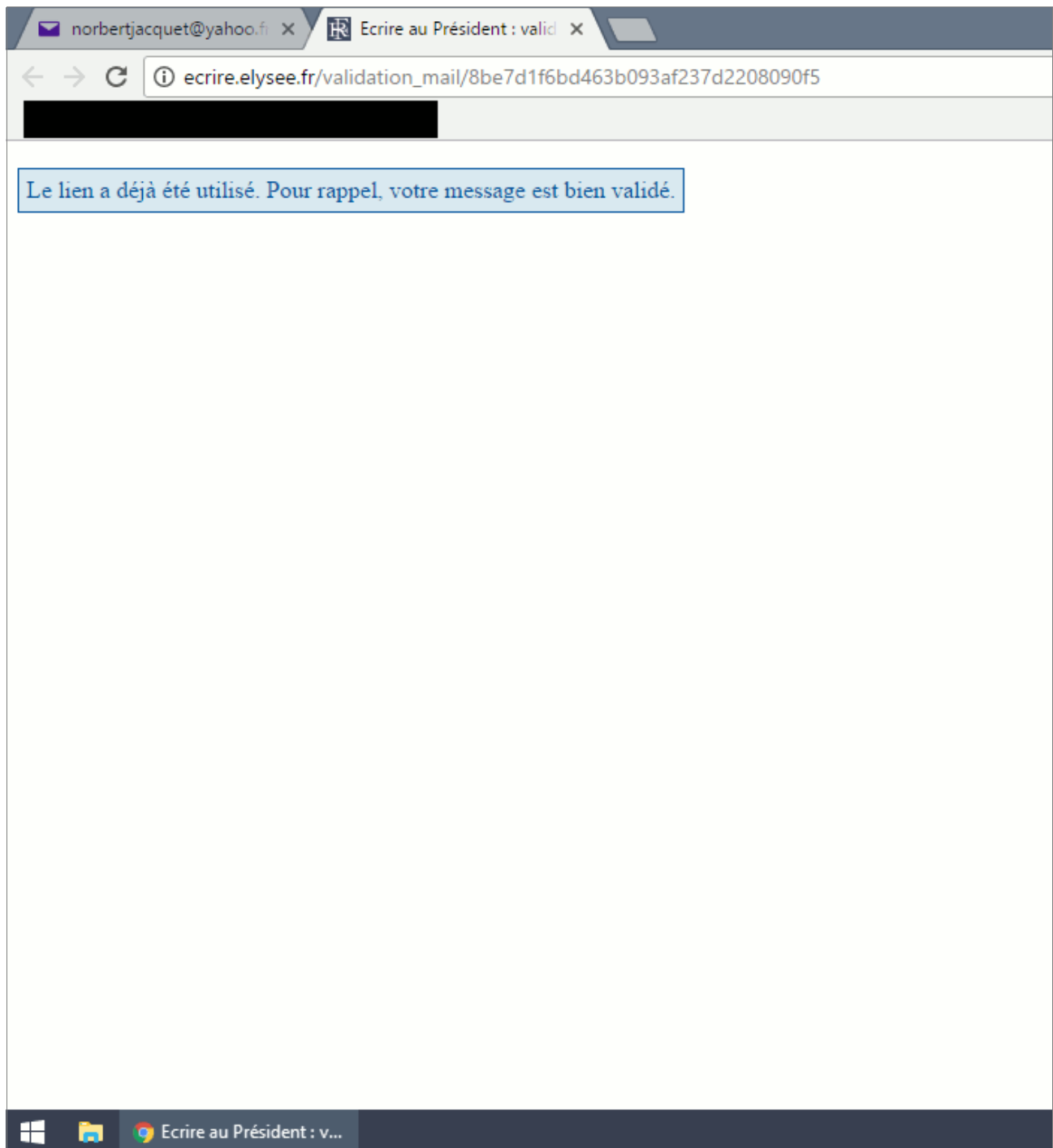
./...

Après le clic de confirmation, l'Elysée a répondu par ce message :



./...

En cliquant à nouveau, voici la réponse (message reçu « 5 sur 5 » comme on dit dans les transmissions) :



./...

Le lien indiqué a Ariane Amson

(pages 15 à 20 du présent PDF)

Par précaution, pour prévenir une suppression plus ou moins « sauvage » de certaines informations publiées sur le Web, je présente ce qui correspond au lien indiqué à la conseillère du Président.

Ce qui suit, en pages 15 à 20, reprend donc au mot près, sauf pour les indications de pagination, le contenu du PDF dont le lien a été indiqué à Madame Amson.

« EN ATTENTE... » (v8)

27 AVRIL 2017

Le président du tribunal de Paris m'a écrit le 10 décembre 2014

En page 16 du présent PDF figure un échange de courriels du 10 décembre 2014 avec Jean-Michel Hayat, président du tribunal de Paris, relatif au drame du vol AF447 Rio-Paris. Des familles de victimes sont totalement écartées de l'enquête en violation de la loi. Jean-Michel Hayat répond qu'il transmet au magistrat instructeur afin qu'une réponse me soit apportée. Il ajoute qu'il veillera à ce qu'il me soit répondu. Mais ces engagements sont restés sans aucun effet à ce jour.

Une plainte pour subornation de témoin avait été déposée en janvier 2013

En août 2011 des familles de victimes de la tragédie du vol AF447 Rio-Paris avaient demandé mon audition comme témoin et sachant. En raison des pressions que je subis, une partie civile, de nationalité étrangère, résidant hors de France et comprenant la langue française, mais éprouvant quelques difficultés à s'exprimer dans la langue de Molière, surtout par écrit, a déposé en janvier 2013 dans les mains du procureur de Paris François Molins une plainte pour subornation de témoin. Cette plainte est régulièrement renouvelée.

En page 17 du présent PDF on trouve un document relatif au dernier renouvellement de cette plainte avec des précisions.

« En attente... »

Je reste dans l'attente des suites données à la plainte pour subornation de témoin ou bien d'une réponse de l'institution judiciaire, conformément aux engagements pris par le président du TGI de Paris.

Dernier état de l'enquête sur l'AF447

En pages 18 et 19 je présente quelques faits sur le dernier état de l'enquête relative au crash de l'AF447.

Bibliothèque

En page 20 : bibliothèque.

. / ...

Echange de courriels du 10 décembre 2014 avec le président du TGI de Paris

Actualités Sport Finance Style People Cinéma Météo Questions/Réponses Flickr Mobile Plus ▾

Tous ▾ Rechercher Recherche dans les mails Rechercher sur le Web Accueil norbert

RE: Drame du vol Air France AF447 Rio-Paris

RE: Drame du vol Air France AF447 Rio-Paris Personnes


HAYAT Jean-Michel <Jean-Michel.Hayat@justice.fr> 12/10/14 à 9:13 PM
À norbert jacquet

Monsieur,

à la lecture de votre courrier électronique, je prends acte de votre désarroi.
Je transfère votre mail avec ma réponse au magistrat instructeur en charge de ce dossier pour qu'une réponse vous soit apportée, afin que vous n'ayez pas la perception d'être tenu dans l'ignorance.
Je crois devoir vous préciser par ailleurs, que le président du TGI n'a aucunement accès à la procédure d'information qui est couverte par le secret.

En revanche, je veillerai à ce qu'il vous soit répondu.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

 Jean-Michel HAYAT
Président
Tribunal de grande instance de Paris
4 boulevard du Palais
75055 Paris Cedex 01
Tel : 01 44 32 61 30

De : norbert jacquet [mailto:norbertjacquet@yahoo.fr]
Envoyé : mercredi 10 décembre 2014 09:36
À : HAYAT Jean-Michel
Objet : Drame du vol Air France AF447 Rio-Paris

Instruction ouverte pour homicides involontaires (accident Airbus Rio-Paris, 1er juin 2009)
N° Parquet : 09.154.0822/1
N° Instruction : 2369/09/52

A l'attention de Monsieur Jean-Michel Hayat, Président du Tribunal de grande instance de Paris

Monsieur le Président,

Des parties civiles dans l'instruction pénale ouverte à la suite de l'accident de l'Airbus Rio-Paris, ayant pour avocat Maître Thibault de Montbrial, ne sont plus informées du déroulement de la procédure en violation du code de procédure pénale. Depuis deux ans elles sont tenues dans l'ignorance. Ces parties civiles ne disposent que des informations partielles et contradictoires délivrées par les médias. Elles ont pu lire que le dossier aurait été soumis à la Chambre de l'instruction de la Cour d'appel de Paris. Selon d'autres informations parues dans les médias, l'instruction serait close depuis les premiers jours de juillet. Ces parties civiles n'en savent pas plus. Elles sont donc dans l'incapacité de former des demandes utiles au regard des faits et des documents en leur possession. Les droits des parties civiles sont bafoués. Le code de procédure pénale est violé.

Je crois donc devoir rappeler les documents que j'ai portés à votre connaissance, relatifs à cette tragédie, et les conclusions qui en découlent.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Norbert Jacquet

/...

Ci-dessous, une lettre de renouvellement d'une plainte pour subornation de témoin (pour le dossier complet voir en dernière page du présent PDF, dans la bibliothèque, « LICRA : SUBORNATION DE TEMOIN »).

Mme HILGERT Suzette
PARTIE CIVILE
17, Hauptstrooss
L-8561 Schwebach (Gr.D. Luxbg)
Mail : suz.hilgert@gmail.com

Schwebach, le 03 février 2016

LETTRE RECOMMANDEE AVEC AR
Monsieur François MOLINS
PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE
Tribunal de Grande Instance
Palais de Justice
4 Boulevard du Palais
F - 75001 PARIS

Objet : plainte contre X pour subornation de témoin

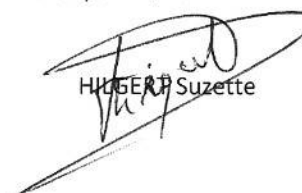
- **Instruction pour homicide involontaire à la suite de la disparition de l'Airbus AF447 Rio-Paris, le 1^{er} juin 2009 (numéro de parquet : 09.154.0822/1 – numéro instruction : 2369/09/52)**

Monsieur le Procureur de la République,

J'ai demandé l'audition de Norbert Jacquet comme témoin. Je renouvelle ma plainte pour subornation de témoin.

Les documents qui vous ont été remis par Monsieur Jacquet montrent que celui-ci est sous le coup de plusieurs procédures abusives qui le visent. Il est notamment sous la menace d'être abusivement enfermé pour une durée indéterminée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Procureur, l'assurance de mes sentiments respectueux.


HILGERT Suzette

DERNIER ETAT DE L'ENQUETE SUR L'AF447

Des parties civiles sont toujours écartées du dossier, en toute illégalité. L'institution judiciaire leur oppose un silence obstiné. Elles ne savent même pas qui est actuellement chargé de l'enquête judiciaire (les juges Zimmermann et Daurelle ont été remplacés). En raison de petites maladroites et de grosses bêtises commises par certains faussaires patentés elles ont toutefois récupéré les documents qui montrent que l'enquête dégage des relents d'affaire Dreyfus pour faire porter le chapeau aux pilotes décédés et blanchir tous ceux qui ont concouru au drame : ordonnance secrète de la juge Zimmermann en avril 2013, expertises menées à l'insu des parties civiles, absence dans le dossier d'instruction de la pièce à conviction principale (les enregistrements des paramètres techniques FDR)...

Il faut bien voir que ces parties civiles sont dans l'incapacité de former des demande auprès des magistrats chargés de l'enquête. Elles sont même dans l'impossibilité de transmettre à ceux-ci les faits dont elles ont connaissance et surtout les documents en leur possession.

Dépêche AFP du 10 février 2017

A la suite d'une dépêche AFP du 10 février 2017 ces parties civiles ont pu disposer de quelques très maigres informations sur l'état de l'enquête technique judiciaire relative aux causes de la tragédie (1) (2).

Il suffit de lire ce qu'a livré l'AFP pour constater que cette enquête, c'est n'importe quoi (curieusement, dans ce dossier avec 228 morts, aucun avocat ne s'est exprimé, alors que que de tels errements dans d'autres affaires auraient déclenché un scandale de la part des avocats représentant les victimes... mais il est vrai que toutes ces magouilles permettent aux avocats de s'en mettre plein les poches).

(1) http://www.lepoint.fr/societe/crash-rio-paris-une-nouvelle-contre-expertise-demandee-par-les-juges-10-02-2017-2103943_23.php

(2) <http://www.journal-aviation.com/actualites/35563-crash-rio-paris-une-nouvelle-contre-expertise-demandee-par-les-juges-d-instruction>

. / ...

Surtout, on constate que le dossier n'a finalement pas bougé d'un *iota* depuis juin 2012. Le dossier est très exactement dans son état de juin 2012, correspondant à la remise du premier rapport d'expertise. Rien n'a avancé depuis la remise du premier rapport d'expertise le 29 juin 2012 :

D6716
- 356 p -

Cour d'Appel de Paris
Tribunal de Grande Instance de Paris

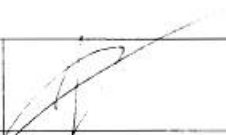
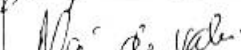
Cabinet de Madame **Sylvia ZIMMERMANN**
Vice Présidente chargée de l'Instruction
Monsieur **Yann DAURELLE**
Juge d'Instruction

N° du Parquet : 0915408221
N° Instruction : 2369/09/52

Qualifications :
● Homicides involontaires
(victimes vol AF 447 Rio de Janeiro/Roissy Charles de Gaulle)
le 1^{er} juin 2009

COPIES ARRIVÉ
Le 29 JUN 2012
T.G.I. DE PARIS
20405

RAPPORT D'EXPERTISE

●	• Charles MAGNE, Expert près la Cour d'Appel de Bordeaux	
	• Alain de VALENCE, Expert près la Cour d'Appel de Lyon	

La seule préoccupation de la justice depuis l'été 2012 est de me rechercher pour m'enfermer et me discréditer malgré une plainte pour subornation de témoin émanant de familles de victimes qui ont demandé mon audition comme témoin et sachant. Et les avocats s'en mettent plein les poches sur le dos des familles de victimes dans la plus extrême douleur.

J...

BIBLIOTHEQUE

Tous les documents utiles complémentaires sur les éternels mensonges dans les enquêtes relatives aux accidents et incidents graves et sur leurs conséquences figurent dans des dossiers accessibles à partir d'une bibliothèque disponible sur le Web (PDF, moins de 200 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/bibliotheque-norbert-jacquet.pdf>

NOTA BENE CONCERNANT LA BIBLIOTHEQUE

Ce qu'on trouve sur le Web peut disparaître. N'hésitez pas à télécharger / sauvegarder tous les PDF successifs que vous découvrirez (les plus récents sont les plus « figiolés » et les plus percutants). De nombreuses vidéos sont également téléchargeables (1). N'hésitez pas à faire circuler tout cela. Vous œuvrerez ainsi, et c'est **le seul objectif poursuivi**, dans l'intérêt des familles de victimes et dans celui de la sécurité aérienne... et aussi, c'est indispensable, pour **protéger ceux qui agissent dans ce sens**. S'il arrive à des membres de votre famille ou à vous-même de prendre l'avion...

(1) Une page Web classique HTM / HTML présente les liens vers les vidéos téléchargeables :

<http://jacno.com/vdo/docu-airbus-crash.htm>

Dans l'industrie automobile on assiste à des rappels de véhicules, parfois par centaines de milliers, voire beaucoup plus. Le 26 octobre 2016 Toyota a annoncé le rappel de près de six millions de véhicules. Dans d'autres secteurs d'activité on agit de même. Les décisions prises en raison des défauts récents des Galaxy Note 7 de Samsung montrent un bel exemple de mesure de précaution, alors qu'il n'y a eu ni mort ni blessé. Pourquoi continuerait-on dans l'aérien à mentir sur les causes des incidents graves et des accidents et à cacher la vérité sur des défauts de conception, sachant que les conséquences sont des morts inutiles par centaines ?

* * *

Page (dernière) intentionnellement blanche